

**WMO OMM**

World Meteorological Organization
Organisation météorologique mondiale
Organización Meteorológica Mundial
Всемирная метеорологическая организация
المنظمة العالمية للأرصاد الجوية
世界气象组织

Secrétariat

7 bis, avenue de la Paix – Case postale 2300
CH 1211 Genève 2 – Suisse
Tél.: +41 (0) 22 730 81 11
Fax: +41 (0) 22 730 81 81
wmo@wmo.int – public.wmo.int

Notre réf.: 03962/2018/CLW/GFCS/IBCS MC-6

8 mai 2018

Objet: Sixième réunion du Comité de gestion du Conseil intergouvernemental des services climatologiques (IBCS), Rome, Italie, 24 et 25 octobre 2018

Suite à donner: Informer le Secrétariat de votre participation à la réunion citée en objet avant le **31 juillet 2018**

Madame, Monsieur,

Je tiens à vous informer que la sixième réunion du Comité de gestion du Conseil intergouvernemental des services climatologiques aura lieu au siège de l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO), à Rome, Italie, les 24 et 25 octobre 2018.

Par la présente, j'ai donc le plaisir de vous convier à cette réunion, en votre qualité de membre du Comité de gestion. Les participants de la réunion examineront des propositions et recommandations des divers groupes de travail mis en place par le Comité de gestion à la suite de l'évaluation à mi-parcours du Cadre mondial pour les services climatologiques (CMSC), en vue de formuler des recommandations à l'intention du Conseil intergouvernemental des services climatologiques et de l'Organisation météorologique mondiale. L'ordre du jour et la documentation de la réunion seront mis en ligne sur un site Web dédié, à l'adresse suivante: <http://www.gfcs-climate.org/ibcs-mc-6>.

Conformément à la règle 37 du Règlement général de l'OMM, «les dépenses afférentes à la participation des membres des groupes de travail des organes constituants aux sessions de ces groupes sont normalement à la charge des Membres auxquels appartiennent les membres de ces groupes de travail».

Aussi vous saurais-je gré d'envisager de prendre en charge, au moins en partie, vos frais de participation à cette réunion. Si toutefois cela n'était pas possible, l'OMM serait disposée à accorder une assistance financière à cet effet, sur demande et dans la limite des fonds disponibles. La priorité sera accordée aux participants des pays les moins avancés, des petits États insulaires en développement, des pays en développement et des pays en transition sur le plan économique.

Je vous serais reconnaissante de bien vouloir indiquer au Secrétariat de l'OMM le plus rapidement possible, de préférence le **31 juillet 2018** au plus tard, si vous serez en mesure de participer à cette réunion et si une assistance financière sera requise, en précisant alors la nature (frais de voyage et/ou de séjour).

Aux: Membres du Comité de gestion du Conseil intergouvernemental des services climatologiques

Je tiens en outre à attirer votre attention sur les dispositions suivantes:

«Pour les personnes qui ne font pas partie de son personnel mais qui sont autorisées à voyager à ses frais et/ou au bénéfice d'une indemnité journalière de subsistance, l'OMM accepte une responsabilité limitée en matière de compensation en cas de décès, maladie ou accident imputable à la présence à des réunions ou à l'exercice de fonctions au service de l'Organisation. Ces personnes doivent donc prendre entièrement à leur charge toute dépense découlant de circonstances étrangères à leur présence à des réunions ou à l'exercice de fonctions au service de l'Organisation et il leur appartient de conclure toute assurance sur la vie, assurance maladie ou toute autre forme d'assurance qu'elles jugeraient utiles».

Veuillez agréer, Madame, Monsieur, l'expression de ma considération distinguée.



(E. Manaenkova)
pour le Secrétaire général